

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(4)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 6 mai 1857](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 6 mai 1857

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Allard](#) est cité(e) dans cette lettre

[Bocquet](#) est cité(e) dans cette lettre

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Leborne, Henri](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrre de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilièrre de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[6 mai 1857](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé Godin précise à Brullé que Lefèvre lui a demandé comme une faveur d'aller à Forest, qu'en conséquence il n'a pas à tenir compte de ce qu'il gagnait à Guise (49 centimes de l'heure), et qu'il travaillera aux conditions faites aux autres ouvriers. Godin ne veut pas que les ouvriers français jouissent sans nécessité de privilèges qui les feraient jalouser par les ouvriers belges. Godin souhaite disposer d'un tableau des prix payés aux ouvriers de Forest. Sur la fondation d'un nouvel établissement à Bruxelles : Godin juge que le terrain d'Allard est le plus intéressant et il voudrait s'assurer la possibilité de l'acquérir ; il demande à Brullé de lui dire ce qu'il espère du prince Latour et Taxis ; il explique à Brullé qu'il faut renoncer aux terrains de monsieur Bourguignon et des Anglais, et que les recherches de terrain faites par Cantagrel au cadastre donneront peut-être des résultats. Godin confirme à Brullé que Bocquet est parti en voyage, qu'il rentrera dans 8 jours et ne pourra être à Bruxelles que dans 15 jours. Sur l'utilité des voyages en Belgique au printemps : Tellier l'assure que davantage d'affaires seraient faites à l'occasion d'un voyage plus tardif. Il lui annonce qu'il lui envoie une cuisinière n° 20. Dans le post-scriptum, il signale à Brullé que Leborne de Charleroi a accusé réception de sa cuisinière et demande qu'on y change un robinet, et il lui conseille de profiter du beau temps pour faire sécher le sable de fonderie.

Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 86/90 ».

Support Le folio 87 est manquant.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Conditions de travail](#), [Distribution des produits](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Travailleurs et travailleuses](#), [Voyage](#)

Personnes citées

- [Allard \[monsieur\]](#)
- [Bocquet \[monsieur\]](#)
- [Bourguignon \[monsieur\]](#)
- [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)
- [Leborne, Henri](#)
- [Lefèvre \[monsieur\]](#)
- [Telliez \[monsieur\]](#)
- [Tour et Taxis, Maximilien Charles de \(1827-1871\)](#)

Lieux cités

- [Charleroi \(Belgique\)](#)
- [Forest, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Allard

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Biographie Correspondant de Godin en 1844 à propos de l'École sociétaire.

NomBocquet
GenreHomme
Pays d'origineFrance
BiographieQuincaillier à Guise (Aisne) au début du XXe siècle.

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

NomCantagrel, François (1810-1887)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
BiographieIngénieur, homme politique et fouriériste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants du mouvement fouriériste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec Maria Josépha Elisabeth Conrads (vers 1831-), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fouriériste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en 1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIIIe arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne, Paris.

NomLeborne, Henri
GenreHomme
Pays d'origineBelgique
BiographieAgent de charbonnage à Charleroi (Belgique), agent de vente de la Société anonyme des charbonnages du nord de Charleroi (Belgique), dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)
Collation2 p. (88r, 89v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

86
90

Jeudi le 6 mai 1839

88

Monsieur le Comte de Brühl

à votre lettre du 29 avril votre réponse
je suis sous son que desirer ma demande
à être à Forest comme une faveur; que vous
serez un avantage à avoir aucun compte de ce
qu'il a qui gagner si il est allé à Forest pour
y travailler aux conditions faites aux autres ouvriers
il ne faut pas que les privilèges pour les ouvriers
français se maintiennent sans une nécessité bien
évidente autrement cela ferait naître un sentiment
de jalousie entre les ouvriers et il surviendrait
dans les ateliers qui serait préjudiciable à
l'établissement. L'ouvrier gagnait en 29 centimes
l'heure mais cela tout en travaillant sous guide
on vous oblige à rien

Le travail au pair doit être fait au prix que
vous payez, si on prie un fabricant pas une
de guide dans le cas contraire à l'augmentation
travaillant dans difficile condition que nous ne payons pas
un sous d'ore en pair pour le moins de salaire
à sous d'ore qui ne serait pas compté que pair
un au tableau des prix que nous payez

de travail on voit le char de travail de M.
Bouquet et même le maître maçon et nous aurons
peut-être à regretter de ne pas avoir votre assurance
quand au juronnet à rue dont il est un peu je
sais qu'il ne a pas lieu de son principe
vous être un d'ore ce que nous espérez de
premier salaire et pair

vous devez nous aux terrains de M. Bouquet
de Angois et de voir ailleurs les terrains sur les
indicateur par Cantagrel nous ont servi peut-être de
nossement moyen de rétribution
je suis au dit que M. Bouquet était en
voyage il retourna dans huit jours vers nous

68
Savoir sans que avant 19 jours
j'ai fait faire autrefois la Belgique en
une saison sous l'inspiration de votre opinion
aussi, qu'en Belgique il y avait un mouvement
de sent de voisins qui pouvait permettre à un
voyageur de faire des affaires eff. Tilly qui a
fait un voyage ma très généralement adroit que était
une erreur et qu'il était trop tôt qu'il aurait fait
plus d'affaires s'il était parti plus tard. Act. et Tilly
je l'ignore, mais je pense fort à croire que les
belles qui se manifestent en cette saison ne
peuvent permettre au eff. de s'approvisionner les
objets qu'ils peuvent demander sont une, doit le
placement leur est assuré par la demande de conven-
matur en ce cas il faudrait à leur
je vous enverrai un n° 20 ne s'arrêter que
pour vous faire voir les changements que je vous
ai signifié au mois pour le mariage des points
à que l'eff. serait apte à vous faire car il a
du y travailler in

Mes amitiés

M^r Lebon de Charleville in a Dami curé de réception
De la Coutinère, il en est très content sauf de Robinet
qui perd l'eau et que je vous prie de vouloir bien lui
changer le plus tôt possible. profiter si du beau temps
pour le subage du sable je ai déjà fait mettre in
100 mètres en magasin

Godin